

Bulletin de participation (Les dossiers seront traités dans l'ordre d'arrivée)

Date limite d'inscription le 15 janvier 2019

Pour les 1ers Rendez-vous de Gaspart, nous avons choisi le thème : **DELIRES ARTISTIQUES** 

Comme Keith Balzan, John Rielly et tant d'autres ont pu réaliser une interprétation du tableau de "La Joconde", l'association Gaspart vous propose d'interpréter et de revisiter une œuvre majeur de votre choix. Vous pouvez décliner une œuvre ou plusieurs œuvres de votre choix.

Nom et prénom	
Pseudo d'artiste	
N° Siret	

L'exposition se situe à la salle Alain Le Meur à l'Espace Culturel de l'E.Leclerc Lagord, du lundi 25 février au samedi 2 mars 2019 de 10h à 19h00.

L'exposition est réservée aux adhérents de l'association Gaspart. L'exposition est ouverte à toute discipline : peinture, dessin, gravure, sculpture, photographie... Il sera demandé aux artistes de fournir une photographie de l'œuvre qu'ils réinterprètent pour l'afficher à côté de leur œuvre. Le dépôt des œuvres se déroulera le lundi 25 février de 7h30 à 9h30. L'installation se fera le lundi 25 février au matin par l'organisateur de l'exposition. L'ouverture au public se fera le lundi 25 février à 11h00. La désinstallation aura lieu le samedi 2 mars à 18h00. Il est interdit de décrocher avant cette date.

La surface linéaire pour chaque artiste sera de 3 mètres linéaires avec un maximum de 5 tableaux.

La participation aux frais est fixée à 30 euros.

En tant qu'artiste exposant, je m'engage à tenir une permanence d'au moins une matinée ou une aprèsmidi. Je certifie être l'auteur unique des œuvres exposées. Je cède mes droits de représentation et d'exploitation de l'image de mes œuvres pour toute la durée de l'exposition et les suites qui en découlent, sans aucune contrepartie. L'association Gaspart décline toute responsabilité concernant les œuvres exposées en cas de perte, de vol ou de dégradation.

Date:	Signature: